

Eléments pour une histoire de la mise en place du professionnalisme dans le football suisse durant l'entre-deux-guerres : processus, résistances et ambiguïtés

Autor(en): **Vonnard, Philippe / Quin, Grégory**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **62 (2012)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-306516>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Eléments pour une histoire de la mise en place du professionnalisme dans le football suisse durant l'entre-deux-guerres: processus, résistances et ambiguïtés

Philippe Vonnard, Grégory Quin

Summary

In our contribution, we want to analyse the step by step institutionalisation of Swiss professional Football during the interwar period. While such work has been undertaken for other European countries, such as France, Germany or England, we have noticed that this process has been more or less ignored in Switzerland, in the same way as other aspects in the history of sports, especially in French-speaking historiography. We have drawn our material both from archived newspaper articles (gleaned in particular in the context of international football games such as Switzerland vs. Germany and Switzerland vs. Italy, in both the daily and the sports press) and institutional documentation (found at the Swiss Football Association and in commemorative books written on the occasion of the Association's or League's birthdays). We can document the process of Swiss football's professionalisation, from the democratisation of the game and the first unofficial salaries during the 1920s to the creation of a professional league in the first half of the 1930s and its abolition before the Second World War. More widely, our ambition is to highlight Swiss particularities in the process of the constitution of a transnational football area (Scandinavian countries, Danubian countries, etc.), where the "ball" appears to offer a very good way of understanding socio-political transformations, here especially of Swiss society, during the interwar period.

Philippe Vonnard, Université de Lausanne, Institut des Sciences du Sport de l'Université de Lausanne (ISSUL), Bâtiment de Vidy, CH-1015 Lausanne. philippe.vonnard@unil.ch
Grégory Quin, Université de Lausanne, Institut des Sciences du Sport de l'Université de Lausanne (ISSUL), Bâtiment de Vidy, CH-1015 Lausanne. gregory.quin@unil.ch

Introduction¹

L'historiographie a désormais bien affermi l'idée que les sports modernes sont le produit d'une véritable «révolution sportive» qui se déroule en Angleterre au cours du 19^e siècle,² comme le produit de bouleversements politiques et industriels.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, dans le cadre d'un processus de diffusion de ces sports modernes à l'échelle du continent, c'est à Saint-Gall en 1879 que le premier club de football masculin³ de Suisse voit le jour, avant des «fondations» à Lausanne, Zurich ou Bâle. L'institutionnalisation du football suisse débute avec la création d'une association faîtière: l'*Association Suisse de Football*,⁴ le 7 avril 1895. L'organisation, à partir de la saison 1897–98, d'un championnat de Suisse, son élargissement progressif à plusieurs divisions, de même que la construction de terrains de jeu adéquats et l'augmentation croissante du nombre de ses membres, ils sont 120 clubs en 1915,⁵ illustrent la place grandissante qu'occupe le ballon rond dans le pays dès les premières années du 20^e siècle. D'ailleurs, l'*Association* met sur pied des exhibitions pour l'Exposition nationale de Berne en 1914.⁶

Néanmoins, c'est véritablement à partir des années vingt que le football devient un sport de masse. Durant cette période, le professionnalisme est instauré en Europe continentale, et ce tout d'abord dans les pays du Bassin du Danube.⁷ L'Italie, par l'entremise de la Charte de Viareggio de 1926, puis la France au début des années trente, amorcent également

1 En préambule à ce travail, nous souhaitons exprimer tous nos remerciements à l'égard de Madame Monique Schneider pour sa relecture patiente du présent article.

2 Sur ce sujet, on lira le travail «fondateur» de Norbert Elias et Eric Dunning. Ces chercheurs s'attachent notamment à souligner la «rupture» que constitue l'invention des sports modernes par rapport aux jeux traditionnels, par-delà les similitudes de gestes ou de règles. Norbert Elias, Eric Dunning, *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, Paris, 1994. Ces conclusions ont été reprises notamment par Christian Pociello et après lui Nicolas Bancel: Nicolas Bancel, Jean-Marc Gayman, *Du guerrier à l'athlète. Éléments d'histoire des pratiques corporelles*, Paris, 2002.

3 Nous traitons dans ce travail exclusivement du football masculin.

4 Sur les premiers développements de l'Association Suisse de Football on lira: Christian Koller, «Associations de football concurrentes pendant la première moitié du 20^e siècle», in: Nicolas Bancel, Thomas David, Fabien Ohl (éd.), *Le football en Suisse. Enjeux sociaux et symboliques d'un spectacle universel*, Neuchâtel, 2009, p. 31–46.

5 Paul Ruoff, *Le livre d'or du football suisse*, Bâle, 1953, p. 37.

6 P. Ruoff, *op. cit.*, p. 35.

7 La Fédération autrichienne autorise la pratique en 1924, décision qui fait rapidement écho en Hongrie et Tchécoslovaquie. Matthias Marschik, «MITROPA: Representations of 'Central Europe' in Football», in: *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 36, 2001, p. 7–23; Gyozo Molnar, «Hungarian Football: A Socio-historical Overview», in: *Sport in History*, vol. 27, n° 2, 2007, p. 293–317.

ce passage.⁸ En Suisse, le ballon rond est aussi marqué par un développement d'une rémunération pour les joueurs d'élite et il semble qu'«un professionnalisme sauvage [se soit] peu à peu imposé dans le football suisse»,⁹ durant la décennie. Les autorités footballistiques nationales introduisent finalement une pratique professionnelle du jeu lors de la saison 1933–34. Toutefois, les partisans de l'amateurisme restent influents, condamnant la transformation du «système» et réussissant à reprendre le dessus à l'orée de la Deuxième Guerre mondiale en l'abrogeant purement et simplement.

L'ambition de cette contribution est double. Il s'agit d'une part de décrire les conditions de possibilités et la structuration du professionnalisme dans le football suisse durant l'entre-deux-guerres, depuis sa mise en place jusqu'à son abandon. D'autre part, et de manière plus globale, nous souhaitons questionner ici les éventuelles singularités du processus helvétique au regard de ses voisins européens. En effet, si l'instauration du professionnalisme en Suisse est indéniablement un processus relativement synchrone avec d'autres pays européens,¹⁰ il connaît tout de même des particularités propres pouvant expliquer sa constante remise en question. Un élément récurrent est avancé par ses détracteurs, il s'agit de la non-viabilité économique d'une pratique professionnelle qui s'explique par l'étroitesse du «marché» suisse. Toutefois, à notre avis, la crispation envers le professionnalisme traduit aussi des éléments plus profonds et propres au contexte intérieur de l'époque.

Nos analyses reposent sur différents types de sources (institutionnelles, médiatiques et commémoratives), que nous avons toujours cherchés à faire dialoguer avec une historiographie du football dans l'entre-deux-guerres. Premièrement nous avons compulsé assez largement les archives de *l'Association Suisse de Football* (procès-verbaux des réunions du «comité central», du «comité de football», de la «commission technique», rapports annuels des saisons, etc.). Deuxièmement, nous avons réalisé une lecture approfondie du journal spécialisé *Le Sport Suisse*, complétée par des récolements plus ciblés dans la presse quotidienne généraliste romande (*Gazette de Lausanne*, *Journal de*

8 Sur la mise en place du professionnalisme en Italie, on lira: Pierre Lanfranchi, «La réinvention du football en Italie», in: *Sociétés et Représentations*, n° 7, 1998, pp. 49–65. A propos de la France, on lira: Alfred Wahl, «Un professionnalisme de résignation en France», in: *Sociétés et Représentations*, n° 7, 1998, p. 67–75.

9 Philippe Guggisberg (Hg.), *75 ans Ligue nationale ASF*, Muri bei Bern: ASF, 2009, p. 19.

10 Si l'Angleterre professionnalise son football dès la fin du 19^e siècle, la plupart des pays continentaux vont «organiser» un football professionnel dans les années 1920 et 1930.

Genève, etc.) et parfois alémanique (*Sport-Illustrierte*, *Tages-Anzeiger*, *NZZ*, etc.). Enfin, nous avons utilisé les différents ouvrages commémoratifs produits pour les anniversaires de l'Association ou de la *Ligue nationale*, autant d'ouvrages souvent révélateurs des transformations des mentalités autour de la pratique du football.

Suivant un découpage chronologique, nous verrons successivement la démocratisation et le développement du football helvétique durant les années vingt comme condition de possibilité de l'instauration du professionnalisme, puis l'instauration du professionnalisme en lui-même au début des années 1930, avant de scruter sa remise en question à l'aube de la Seconde Guerre mondiale.

I. Les années 1920: démocratisation et développement du football en Suisse

A l'instar d'autres pays européens,¹¹ le football en Suisse connaît une réelle popularisation au sortir de la Première Guerre mondiale. Les auteurs du livre commémoratif des 75 ans de la *Ligue nationale* indiquent ainsi qu'aux alentours des années 1917–1918: La passion du football s'empare de toutes les couches de la population. Les jeunes citadins envahissent les impasses et les arrière-cours, tapant du pied dans tout ce qu'ils trouvent de sphérique ou de suffisamment léger pour voler vers leurs buts improvisés.»¹²

A noter que la structuration d'un mouvement politique ouvrier dans ces mêmes années¹³ n'est pas sans liens avec cette dynamique, puisque comme l'a déjà souligné Richard Holt,¹⁴ le ballon rond est le sport privilégié de la classe ouvrière. D'ailleurs, les auteurs du livre précité soulignent que «suite à la grève nationale de novembre 1918, le mouvement ouvrier suisse obtient certains droits politiques, ainsi qu'une réduction du temps de travail. Dès lors, le football ne reste plus l'apanage des cercles bourgeois et s'ouvre aux classes sociales inférieures. Les ouvriers affluent vers les stades pour jouer au ballon rond ou pour regarder un match».¹⁵

11 Paul Dietschy, «1918–1920, des tranchées aux stades. Quelques éclairages sur la sortie de guerre des sportifs français et des fédérations de football européennes», in: *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 3, 2007, www.histoire-politique.fr.

12 P. Guggisberg, *op. cit.*, p. 18.

13 Hans-Ulrich Jost, «Menace et repliement. 1914–1945», in: Jean-Claude Favez et al. (éd.), *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, p. 683–770.

14 Richard Holt, «La tradition ouvriériste du football anglais», in: *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 103, 1994, p. 36–40.

15 P. Guggisberg, *op. cit.*, p. 18.

La démocratisation du football

En Suisse, cette démocratisation du ballon rond peut s'observer à plusieurs niveaux. Premièrement, on note une nette évolution du nombre de licenciés: d'un peu plus de 15 000 membres avant 1914,¹⁶ la section football de l'ASFA¹⁷ passe à 57 083 et 74 449 membres, en 1929 et 1937 respectivement. Deuxièmement, la période est marquée par la multiplication des rencontres auxquelles participe la sélection nationale. Si l'équipe de Suisse dispute 29 matchs entre 1905 et 1918, elle en joue 31 entre 1920 et 1924, puis à nouveau autant entre 1925 et 1929.¹⁸ Outre de nombreuses rencontres amicales, la sélection prend part à la «Coupe de l'Europe centrale», compétition se déroulant dès 1927 et concernant les équipes nationales autrichienne, italienne, hongroise, suisse et tchécoslovaque. Troisièmement, le développement des infrastructures témoigne aussi de l'engouement nouveau pour le football. Tout d'abord, des équipements au niveau local sont mis en place. De 36 terrains en 1913, «les clubs en avaient 154 à leur disposition»¹⁹ dix ans plus tard. Mais, c'est aussi la construction de grandes enceintes pouvant accueillir des milliers de spectateurs qui retient ici notre attention. Au début des années vingt, un stade de 20 000 places est érigé à Bâle. Puis, «huit nouveaux stades sortent de terre en peu de temps, dont le Wankdorf de Berne, en 1924, et le Letzigrund de Zurich, en 1925».²⁰ En 1930, Genève voit l'inauguration d'un stade de plus de 30 000 places: les Charmilles.²¹

Si les rencontres de championnat sont loin de faire le plein à chaque match,²² les parties de l'équipe nationale rassemblent des foules toujours plus importantes: 12 000 spectateurs pour la Suisse–Italie du 6 novembre

16 *Cinquantième anniversaire de l'Association suisse de football et d'athlétisme, 1895–1945*, Neuchâtel, 1945, p. 14.

17 En 1919, l'*Association de football* (titre adopté en 1913, p.15) fusionne avec l'*Association suisse d'athlétisme*. L'ASF devient l'ASFA (*Association Suisse de Football et d'Athlétisme*)

18 Daniel Masnari, *Equipe suisse: 1905–2009: plus de 100 ans d'histoire*, Sullens, 2009. A propos des rencontres internationales de l'équipe suisse, on lira notamment: Grégory Quin, Philippe Vonnard, «Par delà le Gothard». Les matches internationaux Italie–Suisse et la consolidation des champs footballistiques italien et suisse dans l'entre-deux-guerres», in: *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, n° 5, 2011, http://www.studistorici.com/2011/01/29/quin-vonnard_numero_5/.

19 Fritz Klipstein, «l'ère de l'évolution libérale de l'Association» in: Anonyme, *Association Suisse de Football et d'Athlétisme 1895–1945*, Neuchâtel, 1945, p. 24.

20 P. Guggisberg, *op. cit.*, p. 18–19.

21 *Le Sport Suisse* (numéro spécial pour la «Coupe des Nations»), les 28 et 29 juin 1930.

22 La moyenne est de 4000 spectateurs par rencontre au début des années trente. Cf. Ligue nationale, p. 21. Durant la saison 1934/35, le Lausanne-Sports réalise le meilleur score du championnat en termes de fréquentation avec une moyenne de 4400 spectateurs par match. Alexandre Gilgen, *Implantation et développement du football à Lausanne et dans le canton de Vaud. De la fin du 19^e siècle à la Seconde Guerre mondiale*, mémoire de licence, Université de Lausanne, 2003, p. 84.

1921 à Genève²³ ou 24 000 pour le Suisse–Italie du 12 novembre 1939 se disputant sur les bords de la Limatt.²⁴ Sous la pression de l’extension des compétitions nationales et face à la croissante politisation du champ sportif,²⁵ une organisation de plus en plus rigoureuse est nécessaire et réclame un organe central de plus en plus fort.²⁶ Plusieurs commissions ou autres comités sont ainsi créés durant l’entre-deux-guerres: «comité central», «comité de football» ou encore «commission technique».²⁷

L’«amateurisme marron»

La mise en place du professionnalisme en Europe date de 1888 en Angleterre, et de 1891 en Ecosse;²⁸ et sur le continent c’est à partir des premières années du siècle suivant que les joueurs commencent à toucher des compensations financières. Ce phénomène se développe avant tout dans les régions où le football commence à être bien implanté, comme l’Italie du Nord, le Sud-ouest et le Nord de la France, ou dans des villes telles que Budapest et Vienne. En Suisse, les premiers cas de joueurs rémunérés datent également de cette période.²⁹ Néanmoins, ce sont surtout les années vingt qui marquent le développement de cette pratique, dénommée «amateurisme marron»,³⁰ en raison de son illégalité. Dès la deuxième moitié de cette décennie, les cas d’«amateurisme marron» se font de plus en plus nombreux et les cas de racolage, pratique qui consiste à «débaucher» des joueurs chez des concurrents, semble se multiplier. En 1927, le FC Aarau signale ainsi dans son bulletin d’information «que les clubs qui tiennent le haut du pavé ne sont plus ceux qui

23 *Journal de Genève*, le 7 novembre 1921.

24 *Journal de Genève*, le 13 novembre 1939.

25 Jacques Defrance, «L’autonomisation du champ sportif. 1890–1970», *Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 1, 1995, p. 15–31.

26 Pour une histoire de l’institutionnalisation du football suisse dans la première moitié du 20^e siècle, on lira: Christian Koller, «Associations de football concurrentes pendant la première moitié du 20^e siècle», in: Nicolas Bancel, Thomas David, Fabien Ohl (éd.), *Le football en Suisse. Enjeux sociaux et symboliques d’un spectacle universel*, Neuchâtel, 2009, p. 31–46.

27 Jusqu’à la fixation du rôle et de la fonction de sélectionneur cette commission comptait parmi ses tâches la sélection des joueurs de l’équipe nationale. De fait, l’émergence de la figure de l’«entraîneur» est une réelle clé de compréhension de la consolidation des champs footballistiques européens dans l’entre-deux-guerres. Neil Carter, *The Football Manager: A History*, Londres, 2006.

28 A propos de ces pays, on lira: Matthew Taylor, *The Leaguers. The Making of Professional Football in England, 1900–1939*, Liverpool, 2005, ou Vray Vampley, «The Economics of a Sport Industry: Scottish Gate-Money Football», *Economic History Review*, Vol. 35, n° 4, nov., 1982, p. 549–567.

29 Jacques Ducret, *Le livre d’or du football suisse*, Lausanne: L’Age d’homme, 1994 p. 15.

30 Alfred Wahl, «Le footballeur français: de l’amateurisme au salariat (1890–1926)», in: *Le mouvement social*, n° 135, 1986, p. 7–30.

prennent la peine de former et de fidéliser leur relève, mais ceux qui recrutent leurs joueurs à travers tout le pays à grand renfort de dessous de table». ³¹

Cette tendance au professionnalisme soulève des débats au sein de l'Association, d'autant que si le professionnalisme est alors déjà légalisé dans des pays voisins comme l'Autriche ou l'Italie, ³² il fait encore l'objet de vifs débats tant en Allemagne qu'en France. ³³

Le professionnalisme: une source de tensions au sein de l'Association

La mise en place du professionnalisme dans le football suisse ne connaît pas d'évolution linéaire et uniforme. Si certains clubs parmi les plus riches souhaitent obtenir, des institutions du football, la professionnalisation de la pratique d'élite, cette posture ne fait pas l'unanimité chez tous les acteurs du football helvétique.

De fait, au-delà de la seule pratique d'élite du football, c'est en fait la place du sport dans la société qui fait débat. En août 1928, les mots d'un chroniqueur du *Journal de Genève* sont extrêmement parlants à ce sujet: «L'adoration de la force ou de l'habileté physique et l'indifférence aux œuvres intellectuelles est une maladie morale en Angleterre. Tous les samedis, durant six mois environ, le football est l'obsession de millions de jeunes gens dans toutes les parties du pays. Ils ne jouent pas, entendons-nous bien! Ils assiègent les terrains de jeux simplement pour voir deux équipes de joueurs se disputer le ballon! Ces derniers sont des professionnels, rétribués; leurs clubs les achètent et les vendent à l'encan et toute l'affaire est commercialisée pour les entrées.» ³⁴ Au regard de ce passage, transparaît la difficulté d'accepter le football comme un métier convenable.

A la fin de la décennie, l'élection d'Otto Eicher (représentant les Young Boys de Berne) à la tête de l'Association constitue une ouverture, ce dernier étant reconnu comme un fervent partisan du professionnalisme. «Cette personnalité d'allure rustique, d'une haute intelligence, tenait à ses habitudes démocratiques innées, même dans ses relations avec les plus hautes autorités (...). Bien doué pour le commerce – où il avait réussi de bonne heure –, il devait tout naturellement penser que la

31 P. Guggisberg, *op. cit.* p. 19–20.

32 P. Lanfranchi, *op. cit.*

33 Sur ce point on lira: A. Wahl, *op. cit.*, p. 7–30, ou Rudolf Oswald, «Ideologie, nicht Ökonomie: Der DFB im Kampf gegen die Professionalisierung des deutschen Fußballs», in: Lorenz Peiffer, Dietrich Schulze-Marmeling (Hg.), *Hakenkreuz und rundes Leder. Fußball im Nationalsozialismus*, Göttingen, 2008, p. 107–126.

34 *Journal de Genève*, le 11 août 1928.

solution consistait à ‘commercialiser’ l’activité sportive et à la réglementer rigoureusement, plutôt qu’à modifier la mentalité des sportifs.»³⁵ Mais Eicher ne semble pas être le seul tenant de cette nouvelle donne et il incarne en fait une classe de personnalités souhaitant modifier la structure du champ footballistique suisse.

Un élément contextuel peut, dans un premier temps du moins, favoriser un passage au professionnalisme: la crise de 1929. En effet, au début des années trente, le nombre de chômeurs dans le pays s’accroît rapidement en Suisse.³⁶ De fait, beaucoup de jeunes gens trouvent un refuge dans le football, en parallèle d’un afflux de nombreux étrangers, venant en Suisse exercer leur talent,³⁷ ce dont profitent les meilleurs clubs.

En 1930, une première étape va être franchie avec la promulgation d’une distinction entre joueur amateur et joueur «non-amateur».

II. 1930–1934: La mise en place du professionnalisme

L’instauration du professionnalisme dans le football helvétique est un processus qui se joue en deux temps. En 1930/31, l’institution conserve une pratique amateur du jeu de haut niveau. Toutefois, et suivant en cela l’exemple italien, un statut de joueur «non-amateur» est créé, qui de fait constitue un premier pas officiel vers le professionnalisme; puis en 1933, le processus se précise avec la mise sur pied d’une ligue professionnelle.

Distinction: Amateur/professionnel, vers la légalisation du professionnalisme

Si les débats sur le professionnalisme reviennent fréquemment, notons que c’est l’organisation même du football suisse qui est sujette à discussion, car le champ est traversé depuis plusieurs années par de nombreux conflits entre les clubs de «Série A», à savoir les formations de l’élite, et les clubs issus des ligues inférieures. Les sujets de discorde touchent notamment: les modalités de montée et de descente, le nombre de clubs par ligue et l’unicité ou la multiplicité de la compétition.³⁸ Afin de

35 *Cinquantième anniversaire...*, *op. cit.*, p. 39.

36 En 1931 et 1932, le nombre de chômeurs est multiplié par trois. Jost, *op. cit.*, p. 733.

37 P. Ruoff, *op. cit.*, p. 61. Sur ce point on lira également: Raffaele Poli, «L’immigration de footballeurs et d’entraîneurs en Suisse (1931–2008)», in: Nicolas Bancel, Thomas David, Fabien Ohl, *Le football en Suisse. Enjeux sociaux et symboliques d’un spectacle universel*, Neuchâtel, 2009, p. 137–150.

38 P. Guggisberg, *op. cit.*, p. 21.

défendre au mieux leurs intérêts, les formations de «Série A» constituent un groupement (*Association des clubs de «Série A»*) au début de l'année 1930. Cette création accentue la distinction entre un football d'élite, tourné vers le spectacle, et un football plus populaire garant de l'amateurisme.

Ce faisant, un article du *Sport Suisse*, datant du 23 avril 1930, nous montre que la pratique professionnelle du jeu est une alternative de plus en plus envisageable pour le football helvétique de haut niveau. «A l'heure actuelle, le développement du football est stabilisé ou à peu près. Notre sport est dominé par les facteurs économiques... en un mot, les clubs de série inférieure devraient abandonner de plein gré ces ambitions qui empoisonnent la vie sportive du pays, et se mettre à cultiver le sport pour le sport (...). Nous ne croyons pas qu'une scission soit nécessaire pour opérer cette réforme, qui peut se faire dans le cadre de l'A.S.F.A. Voyez l'Angleterre, dont la fédération de football groupe sous son égide les amateurs comme les professionnels. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant?»³⁹

Une dynamique institutionnelle, initiée par les «progressistes» menés par Eicher, souhaite effectuer une réorganisation importante du football helvétique, dans laquelle s'inscrit une acceptation du professionnalisme. Le 26 novembre 1930, Otto Eicher accorde une longue interview au *Sport Suisse*, dans laquelle il traite de plusieurs de ces questions. Au sujet de la rémunération des joueurs, il indique que «plusieurs clubs suisses sont censés payer tous les joueurs, mais que le Comité de football est impuissant, parce que, dans la plupart des cas, la preuve de professionnalisme manque. Cette preuve est, du reste, très difficile à faire».⁴⁰

Dès lors, face à ces difficultés, il propose que l'*Association* garde ses principes amateurs (soulignés dans l'article premier de ses statuts), par contre la définition du joueur amateur (article second) serait supprimée. Toutefois, il n'envisage ceci que comme une disposition temporaire avant la légalisation plus large du professionnalisme, à l'instar du voisin transalpin, en effet «c'est la façon dont l'Italie a résolu le problème qui plaît le mieux».⁴¹

Nous voyons ici l'influence de l'extérieur, le dirigeant bernois faisant directement référence au voisin transalpin. Malgré tout, la pratique professionnelle reste sujette à caution, puisque le même hebdomadaire

39 *Le Sport Suisse*, le 23 avril 1930.

40 *Le Sport Suisse*, le 26 novembre 1930.

41 *Le Sport Suisse*, le 26 novembre 1930.

déplore, à la fin de l'année, que des joueurs profitent du marché des transferts. «Il y en a qui savent à merveille mettre aux prises à leur sujet plusieurs clubs à la fois qui se les arrachent, et se donnent finalement au plus offrant. Socialement, il faut regretter cet état de choses».⁴² Les vœux du président de l'Association se réalise toutefois lors de l'Assemblée ordinaire des délégués de juillet 1931 où, «imitant la Fédération italienne de football, l'assemblée vota cet article premier qui ne parlait que de joueurs, expression pouvant comprendre aussi bien les amateurs et les semi-amateurs que les professionnels. Les explications du président central Eicher et la discussion de cette modification ne durèrent pas plus d'une demi-heure. On ne fit pour ainsi dire pas d'objections. Les quelques voix qui s'élevèrent pour protester n'eurent aucun écho, et l'amendement fut approuvé par 412 voix contre 28.»⁴³

Pourtant, malgré cette nette votation, le professionnalisme reste toujours perçu avec scepticisme. Ainsi, le 28 février 1932, le comité de football convoque les clubs. Cette réunion de Berne nous indique bien les réserves des délégués. Si les votes sont consultatifs, ils sont particulièrement parlants. 131 voix contre 20 se prononcent pour la création d'une sous-Fédération d'amateurs; 139 clubs contre 7 se montrent prêts, si besoin est, à la rejoindre. Enfin, la mise en place d'une ligue professionnelle est refusée en bloc, par 146 voix à 0.⁴⁴

En parallèle, et même s'il est difficile de retrouver de véritables traces tangibles de ces réunions, une «commission de réorganisation» du football se serait réunie plusieurs fois, de la fin de l'année 1932 jusqu'au printemps 1933, réfléchissant notamment sur une légalisation de la pratique professionnelle. Dans ce cadre, Werner Müller, le vice-président du «comité de football» pour l'année 1932/33, s'inquiète de savoir si M. Eicher et la commission ont bien pris contact avec le département de gestion de l'Association pour envisager les possibilités et évaluer les risques financiers du passage au professionnalisme.⁴⁵

Néanmoins, l'instauration du professionnalisme est parfois perçue sous un angle positif, notamment s'il peut permettre d'améliorer les résultats de l'équipe nationale. *La Gazette de Lausanne* souligne que «depuis l'avènement du professionnalisme dans notre pays, nous avons accompli d'indéniables progrès en football. Les résultats accomplis au

42 *Le Sport Suisse*, le 3 décembre 1930.

43 P. Ruoff, *op cit.*, p. 60.

44 P. Ruoff, *op cit.*, p. 61.

45 Archives de l'Association Suisse de Football et d'Athlétisme (désormais «Archives de l'ASFSA»), Carton Bd. 79, Dossier 130-08, Procès-Verbal du comité de football, le 18 avril 1933.

cours de cette saison par notre équipe nationale devaient d'ailleurs nous permettre d'espérer faire mieux que nous défendre en face de l'équipe italienne.»⁴⁶

Cependant, ce qui trahit une fois de plus les positions contradictoires sur le sujet, le même journal note, à la veille de l'assemblée ordinaire des délégués qui se tient en juillet de la même année, que c'est bien sous le règne de M. Eicher qu'«a été institué le professionnalisme pour tous, la plus monstrueuse erreur jamais commise dans le monde du sport».⁴⁷

Cette situation contrastée se lit dans les dires de Paul Ruoff, lui-même opposé au professionnalisme, qui livre qu'«en dépit d'un combat acharné, on n'est jamais arrivé à extirper de nos mœurs le virus du professionnalisme, sans doute parce qu'il est consubstantiel au sport-spectacle».⁴⁸ Les premiers mois de l'année 1933 semblent donc avoir fait avancer les choses en matière de légalisation de la rémunération des joueurs et plus globalement, pour la mise en place des conditions de possibilités permettant des transformations profondes dans le champ footballistique national. En date du 3 mai 1933, la conclusion d'une chronique dans le *Sport Suisse*, souligne «Par cette évolution prodigieusement rapide, la fédération suisse ne fait que s'adapter aux conditions nouvelles qui lui sont imposées par le progrès du football, et les exigences croissantes des foules. En quatre ans, le football suisse aura fait peau neuve de la tête aux pieds.»⁴⁹

L'Assemblée ordinaire des délégués des 15/16 juillet 1933 qui se réunit à Vevey matérialise ces changements.

La création de la Ligue nationale

Toutefois et malgré plusieurs acteurs favorables, l'acceptation de ces transformations ne s'apparente pas à une formalité. En effet, le projet de réorganisation vient de Eicher, «à l'égard duquel les délégués sont plutôt hostiles compte tenu de sa position favorable au professionnalisme».⁵⁰ La tension est palpable, mais une intervention d'un membre reconnu, à savoir Henri Tschudy de Saint-Gall, «parvient néanmoins à convaincre l'auditoire au terme d'un discours enflammé, tant et si bien que la réorganisation est approuvée par 352 voix contre 27».⁵¹ Un vote se révèle au final écrasant, pour un projet qui ne faisait pas l'unanimité

46 *Gazette de Lausanne*, le 3 avril 1933.

47 *Gazette de Lausanne*, le 13 juillet 1933.

48 P. Ruoff, *op cit*, p. 61.

49 *Le Sport Suisse*, le 3 mai 1930.

50 P. Guggisberg, *op. cit.*, p. 26.

51 P. Guggisberg, *op. cit.*, p. 26.

en début de séance! Le discours de Tschudy a sans aucun doute joué un rôle, mais ce retournement reflète sans doute surtout les positions volatiles et opportunistes des acteurs du champ footballistique helvétique de l'époque.

Le football suisse est dorénavant divisé en trois entités distinctes (la Ligue nationale, la Première ligue et les ligues inférieures). La Ligue nationale,⁵² entité gérant désormais le championnat d'élite, connaît sa première Assemblée générale le 15 juillet 1933 à Vevey.⁵³ Le «championnat professionnel» regroupe 16 équipes et débute à la fin de l'été 1933, le 27 août.⁵⁴ Cependant l'Assemblée décide que ce nombre sera réduit à 14 l'année suivante.⁵⁵

Si le professionnalisme est toléré, ce changement de statut ne concerne néanmoins pas tous les acteurs du jeu, la plupart des joueurs demeurant «semi-professionnels». En outre, la nouvelle formule ne déclenche pas une augmentation massive du nombre de spectateurs, ni des revenus des clubs. En 1934, le constat est net, les spectateurs ne viennent pas forcément en masse dans les stades (pour rappel, la plus haute affluence moyenne est atteinte à Lausanne avec 4400 spectateurs).

III. 1934–1939: Remise en question du statut d'un sport? Et de sportifs?

En raison de ces bémols, mais aussi de la présence de nombreux acteurs conservateurs, la légalisation de la pratique professionnelle n'en demeure pas moins sujette à discussions. De fait, elle reste l'objet de nombreux débats, tant autour du football d'élite que dans le champ sportif en général.⁵⁶

«Un professionnalisme inachevé»...

A peine un an après sa légalisation à l'automne 1934, la pratique connaît des soubresauts, et une sérieuse remise en question est envisagée dès le

52 Les seize premiers clubs de cette ligue sont les suivants: FC Bâle, FC Concordia Bâle, FC Nordstern Bâle, FC Berne, BSC Young Boys Berne, FC Bienne, FC La Chaux-de-Fonds, FC Servette Genève, FC Urania-Genève-Sport, FC Lausanne-Sports, FC Locarno, FC Lugano, FC Blue Stars Zurich, Grasshopper-Club Zurich, FC Young Fellows Zurich, FC Zurich. Archives de l'ASFSA, Carton Bd. 87, Dossier 03-02, Rapport annuel de la saison 1933–34, p. 129–130.

53 Archives de l'AFSA, Carton Bd. 87, Dossier 03-02, Rapport annuel de la saison 1933–34, p. 128.

54 *Tages-Anzeiger*, le 18 juillet 1933.

55 *Neue Zürcher Zeitung*, le 17 juillet 1933.

56 Les débats consécutifs aux mauvaises performances helvétiques à Berlin en 1936 sont tout à fait significatifs de ce point de vue. A ce sujet, on lira: Christian Favre, *La Suisse face aux Jeux Olympiques de Berlin 1936*, Neuchâtel, 2004.

17 novembre. Ce jour-là, une Assemblée extraordinaire des délégués est convoquée par le Comité central de l'Association, afin d'étudier spécifiquement le fonctionnement du football professionnel (salaires, rôles des entraîneurs, transferts, exercices d'un métier civil, etc.). Les divergences entre clubs (plus ou moins à l'aise financièrement dans le nouveau «système») et la présence de contrats de longue durée pour certains joueurs ne permettent pas de prendre de décisions. Cependant, les formations votent une résolution, dont Paul Ruoff donne la substance dans son ouvrage: «Les clubs de *Ligue nationale* sont conscients de la situation actuelle dans le football suisse et se rallient en principe aux recommandations du comité de la *Ligue nationale*. Concluant un 'gentlemen agreement', ils s'engagent à ne prendre, pour le moment, aucun arrangement et à ne signer aucun contrat contraire aux besoins de l'heure. Ils mettront tout en œuvre afin de remédier à la situation et de trouver, pour tous les joueurs, une occupation civile répondant à leur formation professionnelle (...). Les clubs de *Ligue nationale* sont d'accord d'appliquer, pour la saison 1934/1935 déjà, les restrictions destinées à assainir les finances de clubs et à relever la moralité sportive. Ils approuvent le principe selon lequel le joueur de nationalité suisse ne doit pas tirer ses moyens d'existence de la pratique du football.»⁵⁷

Un premier pas en arrière est donc effectué à peine une année après l'entrée en vigueur du professionnalisme, ce qui témoigne bien d'une certaine crispation sociale et sportive autour du métier de footballeur.⁵⁸ Cette crispation se retrouve encore, au tout début de l'année 1935, dans les colonnes du *Sport Suisse*. «Le collaborateur sportif du *Journal de Genève* écrivait, en novembre dernier qu'il y avait 'quelque chose de pourri' dans le football suisse. Pour sonner mal, ce qualificatif sonne juste. Je ne m'attarderai pas à prouver comme Sa Majesté l'Argent est arrivée, dans le football aussi, à jouer un rôle prépondérant. (...) L'idéal s'effrite chez les clubs et les joueurs parce qu'il n'est émoussé que par le facteur 'Argent' (...).»⁵⁹

Au fil des mois, la remise en question du professionnalisme devient de plus en plus concrète et pressante. Finalement, elle s'impose comme la seule alternative possible face aux critiques.

57 P. Ruoff, *op. cit.*, p. 68.

58 Quelques relevés effectués dans les colonnes du journal *Le Sport Suisse* soulignent que les crispations autour du professionnalisme dépassent le cas du football et concernent également le cyclisme et la boxe.

59 *Le Sport Suisse*, le 2 janvier 1935.

Le temps de la remise en question

En janvier 1937, une nouvelle assemblée extraordinaire de l'*Association* est convoquée avec pour mission d'éviter la catastrophe qui semble se présager entre la multiplication des problèmes financiers et l'inconstance des résultats de l'équipe nationale. Sur la base des discussions du mois de janvier, le 17 avril 1937, «une autre assemblée extraordinaire mit sur pied et réalisa un 'gentleman agreement' pour abolir d'une manière générale le professionnalisme en Suisse. Tous les joueurs devraient exercer un métier ou une profession et ne considérer les gains qu'ils pouvaient tirer de leur activité sportive que comme un profit accessoire.»⁶⁰

L'assemblée de la *Ligue nationale*, qui se tient le 25 juin 1938 à Olten, «interdit aux joueurs d'accepter de l'argent de la main à la main. Elle défendit de même aux clubs d'accueillir un joueur d'un club de ligue nationale sans l'assentiment formel de ce club.»⁶¹ En fait, les joueurs peuvent recevoir de l'argent mais uniquement de manière «accessoire» et complémentaire à une activité professionnelle autre. Désormais, ils ne peuvent plus «percevoir que 250 francs par mois au maximum, ce qui représente la moitié du salaire d'un ouvrier de l'époque»,⁶² ce qui les contraint à exercer une activité à côté du football pour pouvoir vivre.

Le professionnalisme intégral a vécu. Lors de la saison 1941–42, le règlement des joueurs professionnels, qui avait été adopté en 1933, est tout simplement abrogé.⁶³ Dix ans de luttes ont permis au pôle des acteurs conservateurs de reprendre la main au sein du champ footballistique national. Le livre commémoratif consacré aux cinquante ans de l'ASFA (1895–1945) illustre parfaitement cette tendance. En effet, la partie consacrée de la fin des années trente à 1945, et donc correspondant à l'abrogation du professionnalisme, porte le titre évocateur de «Renaissance».

De la spécificité des «mentalités» helvétiques face à l'instauration du professionnalisme durant l'entre-deux guerres?

A partir de ce processus, tout en rebondissements et en paradoxes, nous pouvons nous interroger sur la promptitude de la remise en question d'une pratique professionnelle.

Selon ses détracteurs, le professionnalisme ne serait tout simplement pas viable économiquement en Suisse. Ainsi, Paul Ruoff souligne que

60 P. Ruoff, *op. cit.*, p. 70.

61 P. Ruoff, *op. cit.*, p. 72.

62 P. Guggisberg, *op. cit.*, p. 32.

63 Archives de l'AFSA, Carton Bd. 88, Dossier 03-03, Rapport annuel de la saison 1941–42.

«malheureusement, la Suisse ne peut imiter l'Angleterre sur ce terrain, parce que le football professionnel ne serait pas viable dans notre pays. Les charges financières y sont telles qu'aucun grand club, même soutenu par un mécène, ne peut les supporter longtemps (...). Pour entretenir des équipes professionnelles, les clubs devraient disposer d'importants capitaux. Ce n'est pas le cas chez nous.»⁶⁴ Il n'est pas erroné de souligner que durant les années trente, des clubs ont des difficultés financières. Une «petite» équipe comme le FC Aarau préfère l'amateurisme à la pratique professionnelle.⁶⁵ Le Servette de Genève, alors en Champion en titre, connaît lui des difficultés au milieu de la décennie.⁶⁶

Un autre argumentaire des acteurs conservateurs, est le péril de l'avenir du joueur professionnel, beaucoup n'arrivant «pas à s'adapter à des conditions de vie stables, mais aussi beaucoup plus modestes»⁶⁷ après l'arrêt de leurs carrières.

Par ailleurs, si le professionnalisme a pu constituer une parade à la crise de 1929, la longueur de celle-ci joue l'effet inverse à partir de 1935. L'une des conséquences de cette situation financière précaire, est la diminution du subside fédéral versé par la Commission fédérale de gymnastique et de sport⁶⁸ à l'*Association suisse de football et d'athlétisme*.⁶⁹ Et si l'on ajoute à cette diminution, le manque à gagner de l'*Association* en raison de la suppression d'un certain nombre de rencontres (les finales) par le passage à un championnat professionnel,⁷⁰ nous pouvons saisir toutes les difficultés économiques et institutionnelles qui expliquent les réserves qui s'expriment dans l'opinion sportive et publique au regard du passage au professionnalisme.

Mais il semble aussi que la pratique professionnelle ne puisse être assimilée à un métier à proprement parler, le citoyen suisse devant avant tout sa réussite à une bonne formation,⁷¹ ce qu'une pratique comme le football ne peut lui apporter. Paul Ruoff traduit cette posture en soulignant que: «jamais aucun cachet ni aucune somme de transfert ne compensera ce que représente une bonne formation professionnelle et un bon métier».⁷²

64 P. Ruoff, *op. cit.*, p. 62.

65 *Le Sport Suisse*, le 29 mars 1933.

66 P. Guggisberg, *op. cit.*, p. 31.

67 P. Ruoff, *op. cit.*, p. 62.

68 Le mot «sport» est ajouté dans la dénomination de la commission en 1930.

69 Louis Burgener, *La Confédération suisse et l'éducation physique de la jeunesse*, La Chaux-de-Fonds, 1952, p. 312.

70 Archives de l'AFSA, Carton Bd. 87, Dossier 03-02, Rapport annuel de la saison 1934-35.

71 Hans-Ulrich Jost, «Expositions nationales et autoreprésentation de la nation» in: H.-U. Jost, *A tire d'ailes*, Lausanne, 2005, p. 77-94.

72 P. Ruoff, *op. cit.*, p. 62.

Plus globalement, c'est aussi le contexte en vigueur dans le pays qui ne correspond pas à la nouvelle organisation du football. Au milieu des années trente, «en quête d'une nouvelle idée intégrative, se développe un concept national qui essaie de renforcer l'unité nationale des partis bourgeois avec de nouvelles notions de 'suisseté' et communauté populaire». ⁷³ Bien qu'entré dans le jeu des relations internationales, le football n'en reste néanmoins qu'un jeu, comme en témoignent les mots suivants publiés dans *Le Sport Suisse* du 20 février 1935: «Tout pays a un domaine où il excelle. Ce n'est pas une raison pour en faire un plat. On peut exceller ailleurs que dans les sports, par exemple dans les arts, dans la science, dans les œuvres et c'est plus important. Ce qui pourrait éventuellement nous rendre fier d'être suisse, ce n'est pas tel ou tel succès en sport, c'est seul ce miracle de volonté par lequel, malgré les différences de race, de langue et de confession, les Suisses s'entendent bien entre eux et donnent ainsi l'exemple au monde. Nous sommes aussi champions, mais de la politique (...).» ⁷⁴

Cette courte étude sur l'instauration du professionnalisme dans le football suisse permet donc de mettre en lumière certaines formes d'hypocrisie ou certains arrangements rhétoriques des représentants des institutions sportives, voire plus largement des élites politiques suisses, ⁷⁵ de l'entre-deux guerres. Le 21 mai 1938, en pleine phase de préparation à la Coupe du monde, l'équipe de Suisse réussit l'exploit retentissant de battre l'Angleterre deux buts à un, grâce notamment à «un penalty, irrésistiblement tiré par Trello Abegglen», ⁷⁶ dicit le livre du cinquantième anniversaire de l'ASF, ouvrage farouchement opposé au professionnalisme. Pourtant, Trello Abegglen est alors une vedette du FC Sochaux, un sportif suisse accompli, mais avant tout un joueur de football... professionnel!

73 Hans-Ulrich Jost, «L'historiographie contemporaine suisse sous l'emprise de la défense spirituelle» in: Hans-Ulrich Jost, *A tire d'ailes*, Lausanne, 2005, p. 174.

74 *Le Sport Suisse*, le 20 février 1935.

75 Sur ce point, nous lirons Sébastien Guex, Albert Schnyder Burghartz, «La Suisse: pays du consensus? Introduction», in: *Traverse: Revue d'histoire*, Vol. 3, 2001, p. 7-12.

76 *Cinquantième anniversaire...*, *op. cit.*, p. 54.